

tant que les causes qui les produisent. Très-certainement ; mais pourquoi ces causes ne subsisteroient-elles pas ? Je suis persuadé que partout où la population n'est point excessive (a), ces causes peuvent subsister toujours. Le moyen d'en douter : puisque par le secours des aumônes

---

(a) Je n'hésite pas un moment à croire que si dans quelques endroits la mendicité est réellement indestructible, c'est l'excès de la population qui en est cause. Dans les pays peu peuplés, comme en Hongrie, Transylvanie, Esclavonie, dans la partie méridionale de la Pologne, je n'ai vu que peu ou point de mendiants ; & dans les pays singulièrement peuplés, comme celui de Liege, il y en a une fourmillière. Je n'ignore pas que le luxe ronge étrangement la subsistance des pauvres, & que s'il nourrit cent individus dans les villes, il en tue, comme dit J. J. Rousseau, cent mille dans les campagnes ; je fais aussi que dans certains pays les mendiants se multiplient à la faveur des loix, qui ne tendent qu'à assurer la liberté, & qui assurent en même tems tous les biens & les maux qu'elle produit ; mais je suis persuadé que la raison fondamentale de la mendicité en général, ou du moins de l'impossibilité du remède, se trouve dans l'excès de la population. Il est vrai qu'il se rencontre en cela une espece de cercle vicieux. La population se regle sur les places vacantes\*, & la mendicité en laisse un bon nombre au choix de ceux qui veulent s'en emparer. Ainsi pour diminuer la population, il faudroit abolir la mendicité ; & pour abolir la mendicité, il faudroit diminuer la population. C'est peut être ce retour de la difficulté sur elle-même, qui a rendu jusqu'ici inutiles tant de plans proposés pour cet objet, & qui vérifie si étonnamment la parole de Jesus-Christ, qui nous assure qu'il y aura toujours des pauvres parmi nous : *Semper pauperes habebis vobiscum.* Matt. 26.

II. Part.

D d

\* 1. Janv.  
1778, p. 97.  
— I. Avril  
1778, p. 492.